

« Déconstruire » la doctrine ?

Publié le 3 décembre 2025 · Abbé Louis-Marie Berthe · 3 min de lecture



Avec la Note doctrinale sur certains titres mariaux, le Saint-Siège entame désormais un processus contraire à ce développement doctrinal : il remet en cause certaines expressions de la doctrine catholique pourtant communément admises.

La Note doctrinale sur certains titres mariaux publiée récemment par le Saint-Siège interroge, notamment sur la doctrine même de foi. Disons-le : le texte ne veut pas décourager la piété mariale du peuple fidèle ; il veut stopper « le développement dogmatique » et même lui faire faire marche arrière !

Expliquons : l'Église ne cesse de méditer et de réfléchir sur ce que Dieu, notamment à travers son Fils unique, a voulu révéler aux hommes. Guidée par le Saint-Esprit, elle approfondit les paroles et les volontés de Jésus-Christ ; en les mettant en relation les unes avec les autres, elle les comprend mieux et les exprime avec des termes qui se trouvent, avec le temps, consacrés par l'usage et l'autorité du successeur de Pierre. En comprenant la place que Dieu a voulu donner à la Mère de Jésus dans l'œuvre du salut, l'Église a cherché à exprimer – avec des images et

des expressions nouvelles – la mission unique qui lui est dévolue. On a ainsi employé les mots de médiatrice et de co-rédemptrice pour décrire, préciser certains aspects de sa maternité spirituelle.

Avec cette dernière Note doctrinale, le Saint-Siège entame désormais un processus contraire à ce développement doctrinal : il remet en cause certaines expressions de la doctrine catholique pourtant communément admises. Pour reprendre un terme et un acte philosophique souvent utilisé aujourd'hui, on peut se demander s'il ne s'agit pas de « déconstruire » la doctrine de foi.

Le motif invoqué étonne :

« Lorsqu'une expression nécessite des explications nombreuses et constantes, afin d'éviter qu'elle ne s'écarte d'un sens correct, elle ne rend pas service à la foi et devient gênante ».

Cette difficulté est pourtant inhérente à toute expression de la foi : dans la mesure où la foi concerne le mystère insondable de Dieu, les mots humains pour le dire doivent toujours nécessiter des explications pour préciser en quel sens et dans quelles limites ils conviennent pour dire – sans le falsifier – le message de Dieu aux hommes.

Comprenons-le bien : la raison avancée pour déclarer le titre de Corédemptrice, non pas faux mais inopportun, pourrait en réalité justifier bien davantage : l'inopportunité de toute la doctrine catholique. En effet accepter cette idée selon laquelle une expression qui demande trop d'explications doit être abandonnée, c'est saper le principe même d'une doctrine de la foi ; c'est refuser à l'intelligence humaine d'exprimer la Révélation de Dieu, en des mots justes bien que nécessairement imparfaits puisqu'humains.

Si on se rappelle que dans le programme du pape François figurait la mise à jour des formes d'expression de la vérité de toujours (Evangelii Gaudium, § 41), force est de constater que cette dernière Note doctrinale s'inscrit dans une même logique de déconstruction.

Extrait d'Apostol n°202, Décembre 2025

Source : laportelatine.org/formation/doctrine/deconstruire-la-doctrine

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France